



PROVINCE DE QUÉBEC
PAROISSE DE SAINT-ISIDORE

À une assemblée spéciale du Conseil de la Paroisse de Saint-Isidore, tenue le 23 mai 2017, 20h00 au bureau municipal, 671 St-Régis, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément aux dispositions du code municipal sont présents M. le maire Sylvain Payant, MM les Conseillers Jean-Charles Belleau, Martin Sauvé, Dany Boyer, MME les conseillères Linda Marleau et Marie Meunier formant quorum sous la présidence du maire. M. le Conseiller Jean-Denis Patenaude est absent. Madame Karen Gearey, directrice générale adjointe, assiste également à la réunion.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal à tous les membres du Conseil municipal qui n'étaient pas présents lors de l'assemblée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

S8488-05-2017 Il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 414-2017

S8489-05-2017 Il est résolu unanimement d'adopter le premier projet de règlement 414-2017 décrétant des travaux de construction d'égout pluvial, de trottoirs et de bordures sur le rang Saint-Régis et de bordures sur la rue Richer.

AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT 413-2017 / MODIFICATION ZONAGE ZONE H-210

S8490-05-2017 Monsieur Jean-Charles Belleau donne avis de motion que le règlement 413-2017 amendant le règlement 340-2010 en vue d'ajouter l'habitation multifamiliale h3 à la classe d'usages permis sera déposé pour adoption à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente.

ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 413-2017 / MODIFICATION ZONAGE ZONE H-210

S8491-05-2017 Il est résolu unanimement d'adopter le premier projet de règlement 413-2017 amendant le règlement 340-2010 en vue d'ajouter l'habitation multifamiliale h3 à la classe d'usages permis.

Levée de l'assemblée

*Je, Sylvain Payant, atteste
que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la
signature par moi de toutes
les résolutions qu'il contient
au sens de l'article 142 (2)
du Code municipal.*

Sylvain Payant, maire

Sébastien Carignan-Cervera
Directeur général et secrétaire-trésorier